



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-septième session

Amman (Jordanie), 5-8 février et 4-5 mars 2024

Accélérer la transition vers des marchés, un commerce et une consommation durables

Résumé

Au cours de l'exercice biennal 2022-2023, le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (dénommé ci-après «le Bureau régional») a mené à bien les activités prévues au titre de ses programmes de travail et des priorités régionales, dans le cadre des actions stratégiques (AS) en lien avec la Conférence régionale pour le Proche-Orient (dénommée ci-après «la Conférence régionale») et conformément à l'objectif de la transition vers des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables, qui permettent d'apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, en ne laissant personne de côté.

Les actions stratégiques ci-après s'inspirent des problématiques et caractéristiques qui sont propres à la région Proche-Orient et Afrique du Nord:

- AS.1: Accélérer la transition vers une production et une consommation durables;
- AS.2: Renforcer les capacités en matière de suivi des politiques, de partage des connaissances, de collecte de données et d'analyse;
- AS.3: S'appuyer sur le commerce, les investissements et les technologies pour transformer les systèmes agroalimentaires;
- AS.4: Exploiter les partenariats, plateformes et réseaux vecteurs de transformation.

En matière de marchés, de commerce et de consommation, un écosystème agroalimentaire durable et bien intégré peut permettre de bâtir un avenir où la sécurité alimentaire et une alimentation saine seront à la portée de chacun, dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Pour le prochain exercice biennal, le Bureau régional vise à accélérer la transition vers des marchés, un commerce et une consommation durables, grâce à des connaissances, des interventions et des investissements éclairés par les actions stratégiques de la Conférence régionale, dans toute la région.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Le présent document donne un aperçu des domaines et activités porteurs de transformation devant permettre de mobiliser une action collective et des investissements, à savoir:

- a. Appui aux politiques: élaboration du rapport *Regional Overview of Food Security and Nutrition* (Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et de la nutrition) et du bulletin *Food Policy Monitoring* (Suivi des politiques alimentaires), mise en œuvre des politiques commerciales et des accords commerciaux, et renforcement de la recherche sur les politiques et de l'appui aux bureaux de pays.
- b. Données et analyses: Des données et analyses de grande qualité, récentes et faciles à utiliser pourraient jouer un rôle essentiel d'appui à l'élaboration des politiques et à leur mise en œuvre dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires. Le Bureau régional a renforcé ses capacités ainsi que les services fournis aux membres dans ce domaine.
- c. Commerce: La majorité des pays de la région sont tributaires des importations de produits alimentaires. En permettant de réduire les déficits de production dans la région, les échanges commerciaux peuvent améliorer l'approvisionnement en aliments nutritifs que requiert une alimentation saine. Pour réduire le coût des échanges, il est essentiel de trouver des synergies entre les politiques. On estime qu'une bonne coordination en matière d'accès aux marchés, de systèmes de réglementation et de normes de sécurité alimentaire peut permettre de doubler le volume des échanges agroalimentaires intrarégionaux.
- d. Nutrition: Des objectifs, cibles et indicateurs en matière de nutrition devraient être inscrits de manière explicite dans les politiques, programmes et stratégies nationaux relatifs aux systèmes agroalimentaires.
- e. Pertes et gaspillage alimentaires: Selon des estimations récentes, la région connaît un niveau de pertes et de gaspillage alimentaires particulièrement élevé, tout au long des chaînes de valeur. Les pays de la région ont tous conscience de l'ampleur des pertes et du gaspillage alimentaires ainsi que des facteurs qui en sont à l'origine et de leur incidence sur la durabilité des systèmes agroalimentaires, mais on constate toutefois l'absence des investissements, des partenariats et de la volonté politique nécessaires pour prévenir, réduire et gérer efficacement ce phénomène.
- f. Systèmes alimentaires urbains: Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, qui est en voie d'urbanisation rapide, plus de 50 pour cent de la population vit en milieu urbain. Nourrir les villes de manière durable, face à l'évolution des choix alimentaires des consommateurs, en faveur d'aliments dont la production nécessite beaucoup de ressources et qui donnent lieu à un niveau élevé de gaspillage, et compte tenu de la pression croissante qui pèse sur les producteurs ruraux et préurbains et de la rareté des ressources naturelles dans la région, requiert un mécanisme de gouvernance plus intégré, s'appliquant à l'ensemble des systèmes agroalimentaires locaux et nationaux.
- g. Recherche et innovation: La stagnation de la productivité et les inefficacités observées dans les systèmes agroalimentaires tiennent largement à des défaillances au niveau de l'utilisation et du déploiement des innovations et des technologies dans ces filières. La recherche et l'innovation, qui sont actuellement sous-financées par rapport à leur potentiel (élevé) et au retour sur investissement effectif, peuvent permettre de catalyser des améliorations en amont et en aval de la chaîne de valeur et avoir ainsi des effets transformateurs sur la production et la consommation alimentaires.
- h. Partenariats porteurs de transformation: En tirant parti de l'avantage comparatif de chacun de leurs acteurs, les partenariats entre les parties prenantes nationales, régionales et internationales, comme entre divers secteurs, peuvent contribuer à amplifier l'action dans tous les domaines indiqués plus haut et à concrétiser l'ambitieux programme de transformation des systèmes alimentaires de la région.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à :

1. Souligner l'importance que revêt la transformation des systèmes agricoles et alimentaires, dans le cadre du processus global de développement économique, pour relever les défis qui se posent en matière de pauvreté, de sécurité alimentaire et de nutrition, d'emploi et de migration.
2. Soutenir, dans sa globalité, le processus d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies de transformation des systèmes agroalimentaires en faveur du développement durable et de la sécurité alimentaire. À l'appui de ces stratégies, les membres s'engagent à :
 - a. mettre en place des politiques et un cadre réglementaire propres à favoriser la transformation des systèmes agroalimentaires, notamment au moyen de systèmes de collecte de données et d'analyse améliorés;
 - b. réorienter les aides et les subventions agricoles existantes, en faveur de l'efficacité, de l'équité, de la résilience et de la durabilité;
 - c. tirer parti du commerce pour favoriser la sécurité alimentaire et la nutrition, en intensifiant les échanges intrarégionaux, en réduisant le coût des échanges et en veillant à la cohérence des systèmes de réglementation et des normes alimentaires;
 - d. déterminer les secteurs clés à transformer en priorité, en fonction des ressources qui leur sont affectées et de leur potentiel de croissance;
 - e. traiter le problème de la malnutrition de manière globale et intégrée en assurant une meilleure coordination et une collaboration plus étroite entre les secteurs et entre les divers acteurs des systèmes agroalimentaires;
 - f. approuver les directives pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord et en recommander la mise en application dans le cadre de l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires;
 - g. reconnaître l'importance de la concordance entre la gouvernance nationale et la gouvernance locale aux fins de la transformation des systèmes agroalimentaires, et encourager la coordination avec les municipalités conformément au Cadre d'action de la FAO pour l'agenda alimentaire urbain.
3. Travailler en collaboration avec le Bureau régional afin d'élaborer des cadres de programmation et des plans de travail nationaux et régionaux, en vue d'assurer la mise en œuvre concrète des actions suggérées.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au

Secrétariat de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NERC@fao.org

I. Introduction

A. Contexte

1. Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, le nombre de ceux qui souffrent de la faim dépassera les 75 millions de personnes d'ici à 2030. La région a continué à pâtir du triple fardeau de la malnutrition (dénutrition, excès pondéral chez les enfants et obésité chez les adultes, et carences en micronutriments). Parallèlement, les pays de la région sont de plus en plus tributaires des importations de produits alimentaires et les investissements publics dans les systèmes alimentaires ne contribuent pas toujours à la réalisation des objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

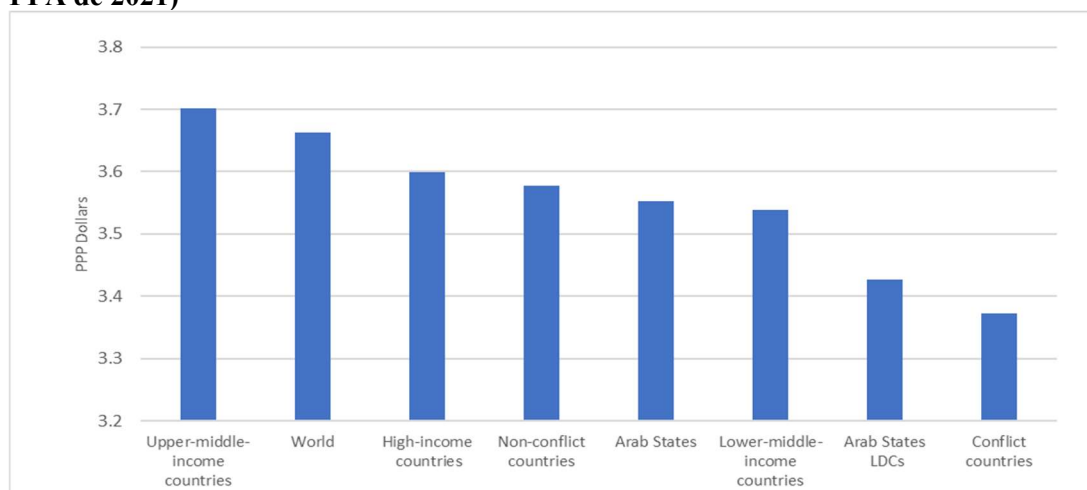
2. Alors que l'insécurité alimentaire, la raréfaction des ressources naturelles, les conflits et les crises liées au climat ne cessent de s'aggraver, jamais l'exigence d'un programme régional de transformation des systèmes agroalimentaires n'a été aussi forte – programme dans le cadre duquel les pays de la région s'engagent de manière unilatérale ou conjointe à mettre en place des politiques et programmes nationaux et régionaux solides, visant à permettre à la région de s'orienter vers des systèmes alimentaires efficaces, inclusifs, nutritifs et durables.

B. Consommation

3. Le coût et l'accessibilité économique d'une alimentation saine demeurent un problème. De 2017 à 2021, dans les États arabes, le coût d'une alimentation saine a progressé de 7,6 pour cent. Au cours de la même période, il a augmenté dans toutes les sous-régions. Dans la région, la progression la plus forte a été constatée dans les pays à revenu élevé (12,1 pour cent) et dans les États arabes les moins avancés (12,0 pour cent)¹.

4. En 2021, le coût d'une alimentation saine dans les États arabes était de 3,55 USD en parité de pouvoir d'achat (PPA), par personne et par jour, soit un chiffre légèrement inférieur au coût mondial estimatif, qui était de 3,66 USD en PPA, par personne et par jour. La figure 1 ci-après illustre le coût d'une alimentation saine dans les États arabes et dans les sous-régions arabes. Compte tenu du revenu moyen par habitant et de la pauvreté généralisée dans la plupart des pays de la région, en 2021 une alimentation saine n'était pas à la portée de près de la moitié de la population (43,8 pour cent). Nous risquons donc de continuer à constater le triple fardeau de la malnutrition dans la région.

Figure 1. Coût d'une alimentation saine dans les États arabes et dans les sous-régions (USD en PPA de 2021)²

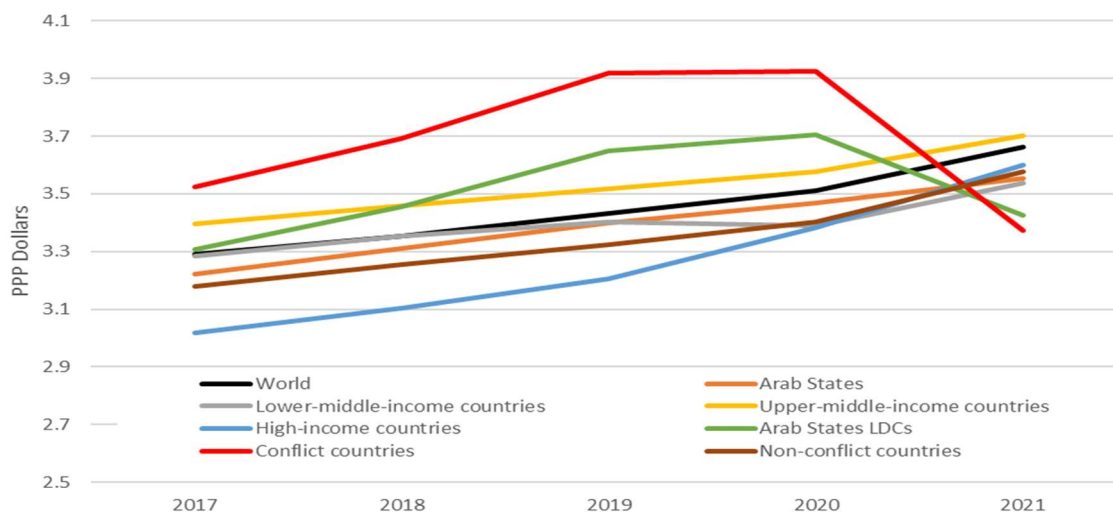


¹ FAO. 2022. FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine. Dans: FAO. Rome. [Consulté en novembre 2022]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD>.

² FAO. 2022. FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine. Dans: FAO. Rome. [Consulté en novembre 2022]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD>.

5. La figure 2 illustre le coût d'une alimentation saine sur la période allant de 2017 à 2021. Depuis 2017, le coût d'une alimentation saine dans les États arabes a augmenté chaque année. La progression la plus forte a été constatée dans les pays à revenu élevé (6,4 pour cent), suivis des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (4,4 pour cent) et des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (3,5 pour cent)³.

Figure 2. Coût d'une alimentation saine dans les États arabes et dans les sous-régions (USD en PPA de 2017-2021)⁴



C. Marchés et commerce de produits agricoles

6. L'accroissement des importations de produits alimentaires se poursuit dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Au cours de la décennie à venir, les pays de la région devraient être de plus en plus tributaires de ces achats, compte tenu de la croissance importante de la population et de leurs capacités de production très limitées. Selon les estimations, d'ici à 2032, la région devrait se placer juste derrière les régions développées et l'Asie de l'Est, quant aux importations nettes de produits alimentaires, mais être la première importatrice nette de produits alimentaires par habitant, au niveau mondial.

7. L'accroissement des importations de produits alimentaires devrait se poursuivre, mais à un rythme plus lent en 2023 que lors des années précédentes, en raison de la persistance de prix élevés pour les aliments jointe à un ralentissement de la croissance des revenus. D'ici à 2032, la facture des importations de la région devrait augmenter de 30 pour cent par rapport à la période de référence. Les importations de la plupart des produits de base devraient progresser, mais généralement à un rythme plus rapide pour la viande et les produits laitiers que pour les produits d'origine végétale⁵. Sachant que les importations représentent une part importante de la consommation nationale, toute évolution notable des marchés mondiaux ou intérieurs a de vastes répercussions sur la sécurité alimentaire dans la région.

³ FAO. 2022. FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine. Dans: FAO. Rome. [Consulté en novembre 2022]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD>.

⁴ FAO. 2022. FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine. Dans: FAO. Rome. [Consulté en novembre 2022]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/CAHD>.

⁵ *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2023-2032*. <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/08801ab7-en/index.html?itemId=/content/publication/08801ab7-en>.

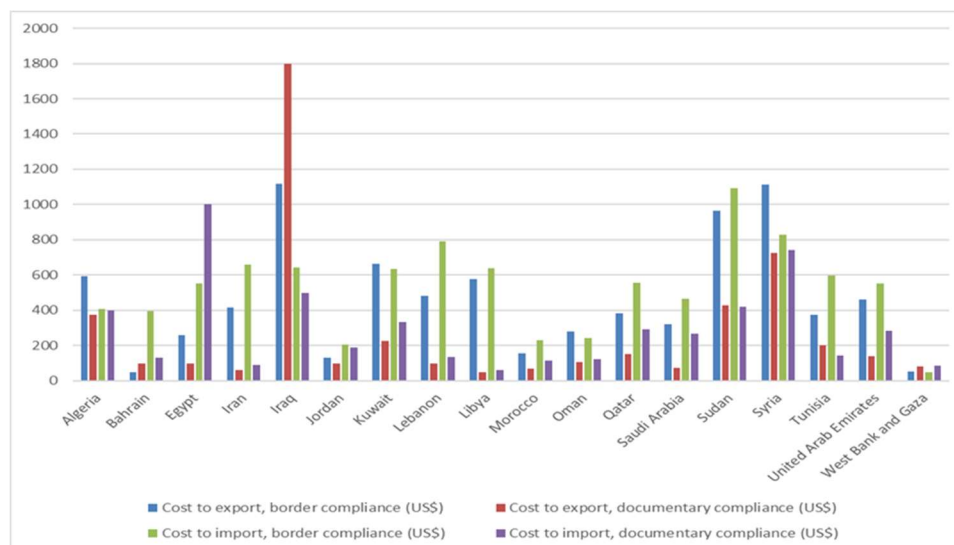
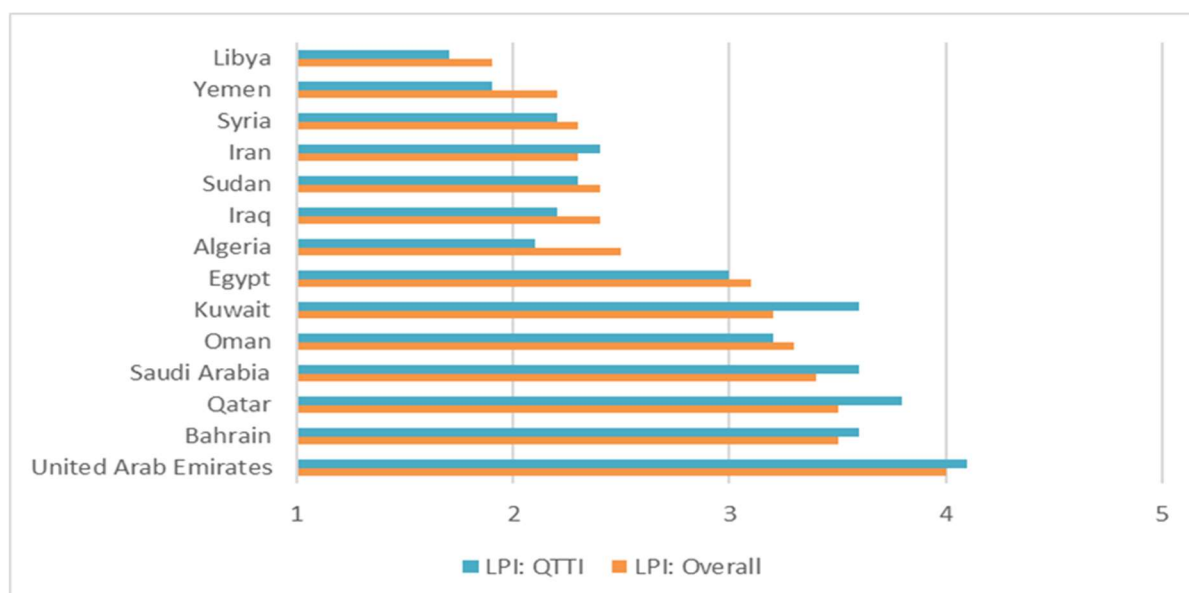
8. Les membres de la région s'efforcent d'améliorer la sécurité alimentaire, notamment en diversifiant les relations commerciales et en renforçant les infrastructures commerciales et les capacités d'entreposage. Pour lutter contre la faim et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, les pays de la région déploient un large éventail de mesures de politique commerciale, telles que la libéralisation des échanges, les restrictions au commerce et les aides à l'agriculture⁶.
9. En matière d'échanges commerciaux entre les pays de la région, il existe un important potentiel inexploité. Un outil de modélisation des échanges commerciaux de produits agricoles, mis au point pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord, aide à quantifier ce potentiel commercial régional inexploité⁷. Dans ce contexte, la coopération économique régionale, la mise en œuvre d'accords commerciaux régionaux, l'amélioration des infrastructures de transport, les politiques de facilitation du commerce et la réduction du coût des échanges, y compris les obstacles non tarifaires, jouent un rôle crucial.
10. Pour réduire les coûts du commerce transfrontière dans la région, il est essentiel de créer des synergies entre les politiques. La figure 3 illustre le coût des échanges transfrontières (droits de douane non compris); il en ressort que, dans les pays de la région, le coût global des exportations se situe dans une fourchette de 131 à 2 918 USD et celui des importations dans une fourchette de 135 à 1 569 USD. En termes de performance logistique (voir la figure 4), en 2022 les pays arabes ont obtenu de bons résultats dans les catégories relatives à la performance logistique globale et à la qualité des infrastructures liées au commerce et aux transports.
11. Du fait de la libéralisation progressive des échanges, les normes en matière de sécurité sanitaire des aliments et de contrôle agro-sanitaire figurent souvent dans les négociations commerciales. Dans la région, l'intensification des efforts de coordination et le renforcement des mécanismes de coordination face à des problèmes tels que l'accès aux marchés, le manque d'harmonisation des systèmes de réglementation, les normes différenciées en matière de sécurité sanitaire des aliments et de contrôle agro-sanitaire, en particulier les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les mesures non tarifaires, peuvent permettre de doubler le volume des échanges agroalimentaires intrarégionaux,^{8,9}.

⁶ Le bulletin *Food Policy Monitoring* (Suivi des politiques alimentaires) du Bureau régional pour l'année 2023 permet de suivre ces évolutions. Par exemple, voir FAO. 2023. *Food Policy Monitoring in the Near East and North Africa region. 1st Quarter 2023 Bulletin*. Le Caire. <https://www.fao.org/3/cc6200en/cc6200en.pdf>.

⁷ Par exemple, pour des pays comme la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie, ce potentiel inexploité est de l'ordre de 3,8 à 14,2 millions d'USD. Voir l'outil de suivi du commerce agricole établi par le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord pour les pays de la région et disponible à l'adresse <https://dev.datanetiix.com/infisum/>. [Consulté le 3 août 2023].

⁸ Les estimations sont obtenues à l'aide de l'outil de suivi du commerce agricole établi par le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord pour les pays de la région et disponible à l'adresse <https://dev.datanetiix.com/infisum/>.

⁹ Par exemple, dans le cas de la République du Soudan, un ensemble de mesures de facilitation du commerce a été mis au point pour améliorer le maniement des denrées périssables en transit et, notamment, réduire les délais d'entreposage et le temps d'attente aux passages frontaliers, dans le but de garantir la sécurité sanitaire des aliments destinés à la consommation et d'éviter toute propagation d'organismes nuisibles et de maladies touchant les animaux et les végétaux. Voir: FAO (2019), *Improving the Implementation of Sanitary and Phytosanitary Standards and Norms for Animal and Plant health in Sudan*.

Figure 3. Coûts du commerce dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (2019, en USD)¹⁰**Figure 4. Indice de performance logistique (LPI) des pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (2022, de 1 [faible] à 5 [élevé])¹¹**

¹⁰ Remarque: Pays de la région figurant dans la base de données de la Banque mondiale. Source: Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale),

<https://databank.banquemondiale.org/reports.aspx?source=world-development-indicators>. [Consulté le 3 août 2023].

¹¹ Remarques: Le sigle QTTI signifie «qualité des infrastructures liées au commerce et aux transports». Pays de la région figurant dans la base de données de la Banque mondiale. Source: Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale), <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>. [Consulté le 3 août 2023].

II. Accélération de la transformation des marchés, du commerce et de la consommation

12. Les systèmes agroalimentaires de la région doivent être améliorés, afin qu'ils puissent garantir à chacun la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et être économiquement viables et inclusifs, tout en ayant une incidence positive sur le climat et l'environnement. Dans la région, l'accélération des efforts en faveur de systèmes alimentaires urbains durables peut exercer une force positive sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous, tout en préservant l'environnement et en favorisant l'inclusion et l'égalité des genres.

13. La transformation des systèmes agroalimentaires dans la région exige des investissements importants. Des investissements publics et privés dans les systèmes agroalimentaires, à la fois inclusifs et efficaces et en phase avec les objectifs de développement durable (ODD), aideront à réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition; à réduire le sous-emploi, en particulier pour les femmes et les jeunes des zones rurales; à atténuer le changement climatique ou à améliorer l'adaptation à ses effets; et à lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité. Toutefois, dans les pays de la région, les financements disponibles en faveur des systèmes agroalimentaires sont bien inférieurs aux besoins. Des environnements institutionnels porteurs et des mécanismes d'investissement font cruellement défaut, si bien que les possibilités d'investissement tendent souvent à être hasardeuses et à comporter des coûts de transaction élevés. En raison de ces contraintes, les projets sont peu susceptibles d'être financés et les investissements dans les systèmes agroalimentaires demeurent insuffisants. Compte tenu des ressources supplémentaires que requiert la transition vers des pratiques plus durables, le déficit de financement est appelé à s'accroître. Aussi, s'agissant de réorienter les investissements, est-il impératif de recourir à des solutions financières innovantes et autres moyens permettant de réduire les risques. Réorienter l'appui du secteur public en faveur d'incitations agricoles pertinentes, de systèmes alimentaires durables et d'une alimentation saine, peut également permettre de dégager des moyens financiers importants.

14. La réduction des pertes et du gaspillage alimentaires est un moyen propre à transformer les systèmes agroalimentaires dans la région. Dans les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, des modes de production, de distribution et de consommation d'aliments à la fois inefficaces et non viables, donnant lieu à des niveaux élevés de pertes et de gaspillage alimentaires, sont révélateurs de la fragilité des systèmes agroalimentaires. Ces pertes et gaspillage nuisent à la durabilité et à la résilience face aux chocs climatiques et socioéconomiques, et contribuent à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région¹². Des défis socioéconomiques et environnementaux complexes, associés à une inaction en termes de politiques, ont limité les progrès accomplis en matière de réduction et de prévention des pertes et du gaspillage alimentaires dans la région.

¹² Dans la région, près de 15 pour cent des aliments produits sont perdus entre les activités après récolte et la vente au détail. Voir le Portail de données de la FAO sur les indicateurs des ODD: [Indicateur 12.3.1 – Pertes et gaspillage alimentaires mondiales](#). Par ailleurs, on estime que les pertes et le gaspillage alimentaires au sein des ménages représentent entre 75 et 163 kilogrammes par personne et par an, même si la nature de ces pertes et leur localisation peuvent varier d'un pays à l'autre. Voir: FAO: *Initiative mondiale de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires*, 2015: <https://www.fao.org/3/i4068f/i4068f.pdf>; PNUE: *Rapport 2021 sur l'indice du gaspillage alimentaire* <https://www.unep.org/fr/resources/rapport/rapport-2021-du-pnue-sur-lindice-du-gaspillage-alimentaire>.

15. Le rôle que jouent les autorités locales et infranationales dans l'accélération de la transition vers des systèmes agroalimentaires plus durables n'est pas suffisamment reconnu aux niveaux national et régional. Dans la région, 37 pour cent des populations résident dans de vastes zones métropolitaines, mais la majorité des habitants vivent dans des villes de dimensions plus réduites (zones urbaines et rurales)¹³. De ce fait, les délimitations entre ces zones et leurs systèmes agroalimentaires sont moins claires qu'auparavant. Dans la région, le rôle que jouent les autorités locales et régionales en faveur de systèmes alimentaires urbains durables commence tout juste à être reconnu. À l'exception de quelques villes modèles, la question des enjeux liés aux systèmes alimentaires et des angles d'attaque pour y faire face n'est pas encore intégrée dans les processus de planification à l'échelle des municipalités, ni au niveau national.

16. Le commerce joue un rôle clé dans la transformation des systèmes agroalimentaires de la région. Plus précisément, les politiques commerciales et les règles en matière d'investissement sont les éléments les plus importants à prendre en compte à l'heure de redéfinir les systèmes agroalimentaires pour améliorer l'accessibilité économique d'une alimentation saine et influencer ainsi sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Dans la région, l'augmentation du revenu par habitant et une croissance économique plus rapide, parfois associées à une faible productivité agricole au niveau national, contribuent à alourdir la facture des importations agroalimentaires des pays. Le commerce permet d'assurer un approvisionnement adéquat en aliments diversifiés dans tous les pays, en particulier ceux dont la production nationale est limitée, en les aidant à surmonter les contraintes liées aux ressources en terres et en eau. La quasi-totalité des pays de la région arabe sont tributaires des importations aux fins de la sécurité alimentaire et de la nutrition. En contribuant à réduire les déficits de production dans la région, les échanges commerciaux peuvent permettre d'améliorer l'approvisionnement en aliments nutritifs (poisson, produits laitiers, légumineuses, fruits et légumes frais, par exemple) que requiert une alimentation saine. Par ailleurs, étant donné qu'ils dépendent des marchés alimentaires internationaux, les pays arabes sont plus exposés aux chocs, comme l'ont montré les crises liées à la pandémie de covid-19 et à la guerre en Ukraine. Les pays de la région doivent impérativement gérer leurs liaisons commerciales internationales afin de réduire leur exposition aux chocs externes.

III. Domaines d'intervention et d'action

17. **Politiques commerciales et partenariats:** La FAO s'emploie à promouvoir la transparence et l'efficacité sur les marchés des produits alimentaires et agricoles comme dans les échanges commerciaux, en aidant ses membres par divers moyens, en particulier la collecte de données factuelles, le renforcement des capacités, l'assistance technique et la facilitation de manifestations favorisant le dialogue sur les politiques. Elle s'attache également à promouvoir la production et le commerce durables en facilitant les partenariats multipartites autour des valeurs agricoles. Par exemple, en 2022, le Bureau régional a lancé le programme «Un pays, un produit prioritaire», visant à créer des systèmes de production efficaces et résilients, fondés sur les éléments suivants:

- a. amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
- b. amélioration de la qualité, de la productivité et de la diversité d'une sélection de produits agricoles spéciaux dans la région, jointe à une réduction des pertes et du gaspillage agricoles et alimentaires et à un accès au marché et un commerce équitables;
- c. amélioration des moyens d'existence des petits exploitants et des agriculteurs familiaux grâce à la création d'emplois décents et à des salaires décents;
- d. participation accrue de groupes diversifiés sur les plans ethnique et social, des jeunes, des filles et des femmes à la promotion de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire».

¹³ Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. 2018. *World Urbanization Prospects. The 2018 revision, Online Edition*. <https://population.un.org/wup/Download/>. [Consulté en août 2023].

18. La réduction des pertes et du gaspillage alimentaires est un problème à multiples facettes. Or, les stratégies de réduction mises en place à cet égard ne sont pas en phase avec les objectifs relatifs aux systèmes agroalimentaires et aux secteurs concernés (climat, industrie, santé, énergie et autres), ce qui ne permet pas de concrétiser une vision et un engagement communs, ni des politiques efficaces, pour lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaires.

19. Domaines d'action en phase avec les directives pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord:

- a. adopter une approche axée sur les systèmes alimentaires lors de l'élaboration des politiques relatives à la prévention, à la réduction et à la gestion des pertes et du gaspillage alimentaires;
- b. envisager des politiques d'incitation judicieuses ainsi que des politiques en matière de production et de marché qui favorisent la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires;
- c. concevoir des solutions adaptées, face aux problèmes liés aux pertes et gaspillage alimentaires, afin de répondre aux priorités et aux besoins propres au contexte environnemental, socioculturel et économique;
- d. favoriser des partenariats et investissements publics-privés responsables dans la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires;
- e. assurer une collaboration multipartite pour un meilleur impact;
- f. s'appuyer sur la science et la recherche pour générer des données fiables et de qualité, propres à éclairer la prise de décision.

20. **Systèmes alimentaires urbains:** La FAO, ses nombreux partenaires et les coalitions mondiales travaillent en collaboration afin d'aider les villes à intégrer les systèmes alimentaires dans leurs politiques, leurs plans et leurs actions. À cet égard, les domaines d'action et les interventions sont les suivants:

- a. activités de sensibilisation et promotion du rôle des villes et des autorités locales dans la transformation des systèmes agroalimentaires;
- b. partage des meilleures pratiques;
- c. facilitation de l'apprentissage de pair à pair entre les villes;
- d. élaboration d'une vision partagée et renforcement des partenariats en faveur de systèmes alimentaires urbains durables dans la région.

21. **Nutrition:** Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, le nombre de personnes souffrant de la faim dépassera les 75 millions d'ici à 2030. La région est aussi la seule, dans le monde, où les taux de malnutrition ont augmenté au cours de la dernière décennie. Elle a également continué à souffrir du triple fardeau de la malnutrition. Selon des estimations récentes pour 2020, 20,5 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance et 7,8 pour cent d'émaciation¹⁴. Plus d'un tiers de la population de la région présente des carences en micronutriments¹⁵.

22. Il est impératif que les objectifs, cibles et indicateurs relatifs à la nutrition soient intégrés de manière explicite dans les politiques, stratégies et programmes nationaux régissant les systèmes agroalimentaires dans les pays de la région.

¹⁴ Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), FAO, Fonds international de développement agricole (FIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Programme alimentaire mondial (PAM) et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2023. *Near East and North Africa – Regional Overview of Food Security and Nutrition 2022: Trade as an Enabler for Food Security and Nutrition*. Le Caire. <https://www.fao.org/documents/card/fr?details=cc4773en>.

¹⁵ Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), FAO, Fonds international de développement agricole (FIDA), Organisation mondiale de la Santé (OMS), Programme alimentaire mondial (PAM) et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2021. *Regional Overview of Food Security and Nutrition in the Near East and North Africa 2020 - Enhancing resilience of food systems in the Arab States*. Le Caire, FAO. <https://www.fao.org/documents/card/fr?details=cb4902en>.

23. Les activités de la FAO en matière de nutrition s'articulent autour de cinq domaines d'action interdépendants, assez vastes pour comprendre des interventions très diverses en fonction du contexte national, tout en étant suffisamment spécifiques pour éclairer la hiérarchisation des activités et obtenir le maximum d'effet possible. Ces domaines d'action sont principalement les suivants¹⁶:

- a. tirer parti des données pour un effet maximal;
- b. tirer parti des éléments probants relatifs à une alimentation saine;
- c. renforcer la cohérence des politiques et l'action collective;
- d. renforcer les capacités dans les divers secteurs;
- e. promouvoir et garantir les engagements en faveur d'une alimentation saine.

24. Dans chacun de ces domaines, la FAO est prête à unir ses forces avec les bureaux de pays, les décideurs, les producteurs, les commerçants, les investisseurs et les acteurs de la chaîne de valeur.

D'autres recommandations de politique générale au niveau national peuvent être les suivantes:

- a. analyser les arbitrages à opérer entre les politiques financières et les politiques de protection sociale. Par exemple, dans bien des cas il serait possible de réorienter les investissements, les aides et les incitations visant le sucre, les glucides, les aliments emballés hautement transformés et les huiles comestibles, et cela au profit d'aliments nutritifs, tels que les légumineuses, les graines, les noix, les fruits et les légumes. L'éventuelle charge financière supplémentaire pourrait être compensée par des taxes sur les aliments moins nutritifs;
- b. limiter la commercialisation et la visibilité des aliments riches en sucre, en sel et en acides gras trans, en gérant en conséquence les exigences en matière d'étiquetage des aliments. La promotion de la commercialisation d'aliments locaux et traditionnels (y compris l'accroissement des incitations en faveur de leur production, de leur transformation et de leur commercialisation) pourrait contribuer à rendre les aliments sains peu coûteux, accessibles, acceptables et disponibles pour tous;
- c. formuler et mettre en œuvre des politiques cohérentes, bien coordonnées, adaptées au contexte et inclusives, propres à favoriser des investissements responsables dans des systèmes agroalimentaires permettant d'assurer à chacun une alimentation saine;
- d. favoriser l'élaboration de recommandations nutritionnelles fondées sur des données factuelles et mettre en œuvre des actions dans les domaines de l'éducation nutritionnelle et de la communication afin d'encourager un comportement alimentaire sain pour tous;
- e. agir en association avec d'autres secteurs (santé, éducation, finance, commerce, protection sociale, etc.) pour relever les défis qui se posent aux niveaux national et régional en matière de nutrition;
- f. mobiliser les différentes parties prenantes (institutions gouvernementales, organisations non gouvernementales [ONG] et organisations de la société civile [OSC], secteur privé, universités et instituts de formation, y compris les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux et les organismes des Nations Unies) et travailler en collaboration plus étroite avec celles-ci.

IV. Moteurs de transformation

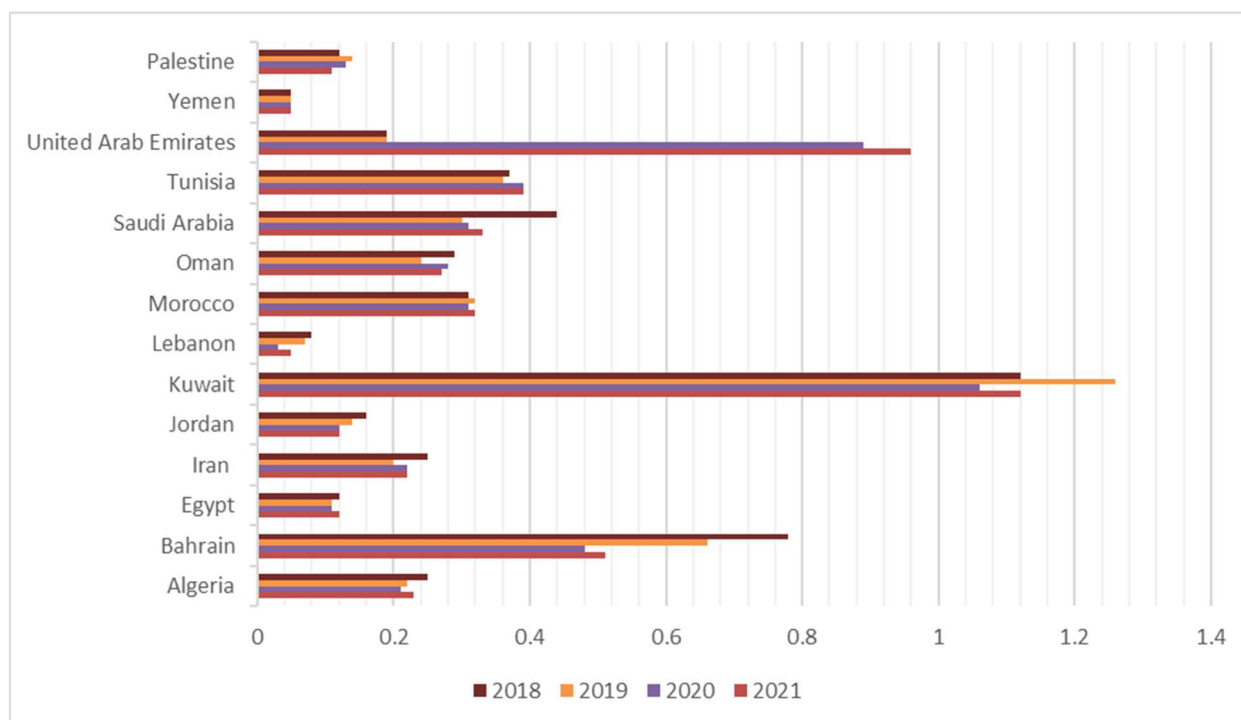
25. Faisant fond sur le cadre de référence de la FAO sur *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture – Moteurs et déclencheurs de transformation* (2022)¹⁷, nous pouvons dégager un certain nombre de moteurs et déclencheurs clés pour la transformation des systèmes agroalimentaires, notamment ceux qui présentent un intérêt particulier pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

¹⁶ *Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition pour 2021*, <https://www.fao.org/3/ne853fr/ne853fr.pdf>.

¹⁷ <https://www.fao.org/global-perspectives-studies/fofa/en/>.

26. Dans la région, les investissements publics dans les systèmes agroalimentaires sont souvent insuffisants et inégaux, comme le montre l'indice d'orientation agricole des dépenses publiques mis au point par la FAO (figure 5). Si certains pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), notamment Bahreïn, les Émirats arabes unis et le Koweït, ont consacré une part plus élevée de leurs dépenses publiques aux activités agricoles qui contribuent à améliorer l'efficacité, la productivité et la croissance des revenus dans ce secteur, en augmentant le capital physique ou humain et (ou) en réduisant les contraintes budgétaires intertemporelles, en revanche d'autres pays membres de la région sont restés à la traîne.

Figure 5. Indice d'orientation agricole des dépenses publiques dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (2018-2021)¹⁸



Remarques: Un indice d'orientation agricole inférieur à 1 témoigne d'une orientation plus faible vers le secteur agricole; les dépenses publiques dans l'agriculture englobent les dépenses consacrées aux politiques et programmes sectoriels, à l'amélioration des sols et à la lutte contre la dégradation des sols, à l'irrigation et aux réservoirs à usage agricole, à la gestion de la santé animale, à la recherche et à la formation en matière d'élevage, à la recherche sur la biologie des eaux marines et des eaux douces, aux activités de boisement et autres projets forestiers, etc.; pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord figurant dans la base de données FAOSTAT.

27. **Pauvreté rurale et urbaine et inégalités:** La région est caractérisée par des inégalités persistantes, d'ordre économique et social, qui laissent de côté de nombreux groupes de populations: les femmes et les jeunes des zones rurales, les personnes handicapées, les réfugiés et les migrants. Dans la plupart des pays de la région, on constate de fortes disparités entre les femmes et les hommes en termes de participation à la vie économique et politique. Du fait des inégalités d'accès aux actifs, aux ressources et aux services qui pénalisent les femmes, celles-ci ne sont pas en mesure de participer sur un pied d'égalité aux activités économiques, y compris dans le secteur agroalimentaire. Le pourcentage de femmes employées dans les segments agricoles et non agricoles des systèmes agroalimentaires a été estimé à 20 pour cent dans la région, contre une moyenne d'environ 36 pour cent au niveau mondial¹⁹. Pourtant, les femmes apportent une contribution essentielle à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits alimentaires, en particulier lorsqu'elles

¹⁸ FAO. 2022. FAOSTAT: Coût et abordabilité d'une alimentation saine. Dans: FAO. Rome. [Consulté en novembre 2022]. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/IC>.

¹⁹ FAO. 2023. *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires*. Rome. <https://www.fao.org/3/cc5343fr/cc5343fr.pdf>.

travaillent dans une petite exploitation ou une exploitation familiale, mais leur fonction passe souvent inaperçue (sans compter qu'il s'agit fréquemment d'activités familiales non rémunérées). Le rôle des femmes dans les systèmes agroalimentaires et la contribution potentielle qu'elles y apportent, sont fortement limités par une inégalité d'accès aux actifs, aux technologies et aux services.

28. **Interdépendances transnationales et instabilité géopolitique:** Les échanges commerciaux et les investissements internationaux unissent les systèmes agroalimentaires à l'échelle mondiale, surtout dans le contexte d'une forte dépendance à l'égard des produits alimentaires importés dans la région. Cinq des 19 pays de la région sont en proie à des conflits, y compris des conflits liés aux ressources ou à l'énergie, se traduisant par des pressions sur les systèmes agroalimentaires. L'instabilité politique, qui entraîne une vague massive de migration forcée, tant à l'intérieur des pays que d'un pays à l'autre, menace la capacité de production alimentaire et l'accès aux denrées. En 2020, la région accueillait 41 millions de migrants internationaux, auxquels s'ajoutaient 10 millions de réfugiés et 15 millions de déplacés internes²⁰. La République libanaise et le Royaume hachémite de Jordanie et le Liban figurent parmi les 10 pays du monde qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés, tandis que la République arabe syrienne et la République du Soudan comptent parmi les pays du monde où le nombre de déplacés internes est le plus élevé²¹. Parallèlement, du fait de la faiblesse des capacités institutionnelles, à laquelle s'ajoute celle des cadres juridiques applicables au commerce et à la sécurité alimentaire, la région enregistre le troisième taux de prévalence des maladies d'origine alimentaire le plus élevé, entre autres résultats préoccupants.

29. **Dynamique démographique et urbanisation:** L'urbanisation s'accélère dans la région, où 63 pour cent de la population vit actuellement en zone urbaine, proportion qui devrait augmenter pour atteindre 73 pour cent d'ici à 2050. Cette évolution devrait entraîner une réorientation de la demande au profit d'aliments sains.

30. **Recherche et investissements publics-privés dans les systèmes agroalimentaires:** Les technologies innovantes et les approches agroécologiques sont en voie de transformer davantage l'agriculture tout en favorisant le passage à des systèmes alimentaires durables. Les investissements dans les infrastructures, telles que les routes et l'énergie, entre autres, devraient permettre d'améliorer l'accès des producteurs et des consommateurs aux marchés. Parmi les huit pays de la région pour lesquels on dispose de données relatives à l'indicateur 2.a.1 (indice d'orientation agricole des dépenses publiques) pour l'année 2019, sept présentent une valeur inférieure à l'indice mondial²². Ce constat d'insuffisance révèle donc qu'il existe des possibilités d'amélioration en matière de recherche et de développement comme en termes de protection sociale pour les populations rurales vulnérables.

31. **Ressources naturelles, écosystèmes et changement climatique:** Dans la région, on constate une dégradation généralisée des ressources naturelles, en terres, en eau et en biodiversité. Par exemple, en 2015, la proportion de terres dégradées dans l'État du Koweït et en République d'Iraq était de 64 pour cent et 26 pour cent, respectivement. Les niveaux de stress hydrique (eaux douces) sont élevés dans tous les pays de la région (à l'exception de la République islamique de Mauritanie)²³. La dégradation des écosystèmes peut être durable. Parallèlement, des conditions météorologiques extrêmes, liées à la variabilité des températures et des précipitations (chaleur, sécheresse et aridité), pèsent déjà sur les systèmes agroalimentaires et les ressources naturelles.

²⁰ Division de la population du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2020). *International Migrant Stock 2020*, <https://www.un.org/development/desa/pd/content/international-migrant-stock>; et Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), base de données relative aux déplacements internes à l'échelle mondiale, <https://www.internal-displacement.org/database/displacement-data> [consultée le 2 juin 2021].

²¹ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), chiffres relatifs à la population, et HCR, données relatives aux déplacements, consultables à l'adresse suivante: <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/download/?url=TKsZ3Z>; et IDMC, base de données relative aux déplacements internes à l'échelle mondiale, <https://www.internal-displacement.org/database/displacement-data> [consultée le 2 juin 2021].

²² Division de statistique de l'ONU, base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des ODD.

²³ Division de statistique de l'ONU, base de données relative aux ODD [consultée en 2021].

32. **Parties prenantes:** Pour transformer les systèmes agroalimentaires, afin que chacun puisse bénéficier d'une alimentation saine, les parties prenantes clés (et les divers secteurs concernés – santé, énergie, éducation, etc.), allant des pouvoirs publics au secteur privé, en passant par la société civile, les groupes de consommateurs, les instituts de recherche et les institutions financières, doivent participer.

- a. **Pouvoirs publics** – Le système agroalimentaire rassemble une grande diversité d'administrations et de décideurs d'envergure nationale, notamment ceux qui sont compétents dans les domaines de l'agriculture, du commerce, des normes en matière de sécurité sanitaire des aliments, de la santé, de l'éducation, de la protection sociale, des infrastructures ainsi que des programmes de recherche et développement.
- b. **Producteurs, agriculteurs et pêcheurs** – Le secteur agricole englobe aussi bien les grandes exploitations industrialisées que les petites exploitations familiales. Les producteurs, qui sont responsables de la production primaire de denrées alimentaires, revêtent ainsi une importance fondamentale pour la disponibilité d'aliments diversifiés et nutritifs et leur accessibilité économique.
- c. **Transformateurs, grossistes et fabricants** – Hors des systèmes agroalimentaires traditionnels, seule une faible quantité de produits alimentaires passe directement des producteurs aux consommateurs, tandis que la majorité des denrées alimentaires issues des exploitations agricoles sont vendues à des transformateurs, des grossistes ou des fabricants, qui assurent la transformation, le conditionnement, l'entreposage, la distribution et (ou) la valorisation des produits agricoles ou denrées concernés.
- d. **Consommateurs et citoyens** – Les préférences et les achats des consommateurs, dictés par le revenu, les prix relatifs des aliments, les connaissances et les compétences, le temps et la commodité, ainsi que des facteurs culturels ou autres, déterminent la demande de produits alimentaires; à son tour, celle-ci influe sur le système de production alimentaire ainsi que sur la vente des produits et leur commercialisation, qu'elle soutient. Les consommateurs peuvent aussi agir concrètement pour modifier leur environnement alimentaire et exiger que les systèmes agroalimentaires évoluent pour devenir plus viables et davantage axés sur des produits sains.
- e. **Femmes et jeunes** – Pour améliorer la productivité agricole, renforcer les économies rurales et assurer la sécurité alimentaire, il est essentiel d'investir dans les jeunes et de les inciter à participer aux activités liées à l'agriculture. L'autonomisation des femmes en tant qu'agents économiques dans les systèmes agroalimentaires peut permettre d'améliorer considérablement la disponibilité de produits alimentaires et leur accessibilité économique, dans la région. Le renforcement du rôle des jeunes et des femmes dans l'agriculture, en particulier dans les activités liées au secteur agroalimentaire, devrait permettre d'aboutir à des systèmes agroalimentaires inclusifs et efficaces.

V. Un programme d'action régional en faveur de la transformation

33. Au cours de l'exercice biennal 2023-2024, le Bureau régional élaborera le plan de travail et les stratégies de mise en œuvre visant à contribuer au programme régional d'accélération de la transformation des systèmes agroalimentaires, dans le but d'aider à rendre les systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs et plus résilients et à concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Bureau régional définira son programme de travail en tenant compte des actions stratégiques suivantes:

- a. AS.1: Accélérer la transition vers une production et une consommation durables;
- b. AS.2: Renforcer les capacités en matière de suivi des politiques, de partage des connaissances, de collecte de données et d'analyse;
- c. AS.3: S'appuyer sur le commerce, les investissements et les technologies pour transformer les systèmes agroalimentaires;

d. AS.4: Exploiter les partenariats, plateformes et réseaux vecteurs de transformation.

34. Conformément à son plan de travail et aux programmes déjà existants, le Bureau régional continue d'œuvrer à l'appui des domaines d'action et activités stratégiques et porteurs de transformation suivants, s'agissant de:

- a. renforcer les incitations économiques en faveur du secteur privé dans les systèmes agroalimentaires des zones rurales, en s'inspirant des réformes similaires menées dans d'autres régions – où les contrôles de l'État sur la commercialisation et les prix des produits et des denrées alimentaires de base ont été démantelés, où il a été mis fin aux politiques publiques favorisant la production de blé et d'autres cultures de base (qui freinent la diversification des systèmes agroalimentaires en faveur de produits de plus grande valeur) et où les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce des intrants et des produits agricoles ont été éliminés;
- b. fournir les biens publics essentiels à une transformation aboutie des systèmes agroalimentaires, notamment: maintien des services de recherche et de vulgarisation agricoles, investissements dans l'emploi rural assortis d'incitations en faveur des filières de transformation des aliments et autres industries manufacturières, dans les zones rurales et les petites villes, et adoption de programmes de développement des infrastructures rurales, propres à réduire les coûts de la transformation des produits agricoles en milieu rural;
- c. inciter les exploitants agricoles à se tourner vers des produits horticoles et animaux d'élevage de plus grande valeur, destinés à l'exportation, dans le but d'accroître et de diversifier les revenus agricoles et afin de réduire le coût d'une alimentation saine. Pour être en mesure de soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux, une agriculture à forte valeur ajoutée doit bénéficier de l'aide de l'État afin de pouvoir satisfaire aux normes de ces marchés en matière de sécurité sanitaire des aliments. L'orientation vers l'exportation de fruits et de légumes, au détriment de la production de cultures de base, est en cohérence avec les études sur l'avantage commercial comparatif de l'agriculture de la région;
- d. développer un secteur qui soit concurrentiel à l'échelle mondiale en matière de transformation des produits agricoles, notamment grâce à des partenariats public-privé et à des aides publiques en faveur des évolutions technologiques et des biens publics devant permettre de satisfaire aux normes des marchés mondiaux relatives à la sécurité sanitaire des aliments.

VI. Conclusion et actions

35. Le Bureau régional joue un rôle stratégique en tant que plateforme de collaboration interrégionale et intersectorielle. Grâce aux liens de longue date établis avec les partenaires les plus divers – privés, publics ou exerçant des activités à but non lucratif – et son accès à des compétences techniques de premier ordre (y compris en tant que chef de file pour les données et statistiques internationales relatives à l'alimentation et à l'agriculture, et comme plateforme de concertation pour les accords sur les politiques pertinentes), la FAO constitue le cadre idéal pour les débats menés aux niveaux national et régional sur les divers aspects de la transformation du secteur agroalimentaire.

36. Les parties prenantes et décideurs régionaux peuvent envisager d'intensifier leur collaboration dans les domaines suivants:

- a. coopération en matière de réglementation;
- b. analyse des politiques pour l'étude des arbitrages à opérer et des possibilités à saisir, en vue de l'établissement de plans directeurs d'ensemble, au niveau des pays ou de la région, pour le secteur agroalimentaire;
- c. incitations financières en faveur de la nutrition, de la production et de la protection sociale;
- d. adoption de nouvelles technologies;
- e. mécanismes du secteur privé en faveur des investissements et des liens au sein des filières;
- f. collecte et utilisation de données factuelles;

- g. renforcement des capacités dans tous les domaines qui précèdent.
37. Les pays, avec l'appui de la FAO, peuvent envisager de prendre les mesures suivantes:
- a. adopter de nouvelles politiques ou renforcer celles qui existent (incitations réglementations et recommandations en matière d'éducation et d'alimentation par exemple) afin d'encourager les personnes à adopter une alimentation saine;
 - b. tirer parti du commerce pour favoriser la sécurité alimentaire et la nutrition;
 - c. amplifier les investissements publics et privés en faveur des systèmes agroalimentaires, tout en les rendant inclusifs, efficaces et en phase avec les ODD;
 - d. encourager le secteur privé à consentir de nouveaux investissements, ajouter de la valeur aux produits et les rendre compétitifs par rapport aux produits importés, et créer des emplois;
 - e. adopter des politiques propres à encourager une réorientation de la production au profit d'aliments nutritifs, notamment en reciblant les aides et les programmes d'appui à l'agriculture déjà existants;
 - f. élargir l'utilisation et le déploiement des innovations et des technologies en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires;
 - g. réduire les pertes et le gaspillage alimentaires, grâce à des innovations en matière de transformation et de conservation permettant d'obtenir des produits alimentaires sûrs, nutritifs et de meilleure qualité – et à l'utilisation d'aliments traditionnels qui soient viables d'un point de vue social, économique et écologique, notamment ceux dont la durée de conservation est plus longue – et, à cette fin, approuver les directives pour la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord;
 - h. concevoir des infrastructures et des moyens logistiques solides en matière de transport, d'entreposage et de réfrigération, afin d'assurer le fonctionnement sûr des marchés alimentaires de gros et de détail, grâce à des données en temps réel sur le fonctionnement des systèmes de distribution tout au long de la chaîne de valeur;
 - i. renforcer les liens entre zones rurales et zones urbaines, accroître les capacités des producteurs urbains et périurbains tout en rattachant les producteurs et les consommateurs ruraux aux marchés nationaux et régionaux;
 - j. mettre en place un cadre institutionnel propice à l'analyse des vulnérabilités au sein du système agroalimentaire et à des actions concrètes à cet égard;
 - k. surveiller les risques et se préparer aux situations d'urgence, y compris les conflits et les chocs climatiques, en repensant et en développant l'infrastructure, les réglementations et les technologies intéressant la sécurité sanitaire des aliments (y compris les causes des problèmes de santé publique généraux et les facteurs de déclenchement des pandémies) et en encourageant des approches tenant compte des catastrophes tout au long des principales chaînes d'approvisionnement;
 - l. renforcer la capacité des entreprises agroalimentaires et des parties prenantes des chaînes de valeur, qui constituent des éléments moteurs essentiels de la transformation des systèmes agroalimentaires.

Annexe d'information 1: Contribution à la réalisation des ODD

Les actions proposées dans le présent document contribueront à la réalisation des ODD ci-après:

Domaines d'action stratégiques	ODD correspondants
Alimentation saine pour tous	1.3, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 3.4, 12.8, 14.b
Transparence des marchés et des échanges commerciaux	2.b, 2.c, 10.a, 17.11
Nutrition au bénéfice des plus vulnérables	1.3, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2
Aliments salubres pour tous	2.1, 2.2, 3.2
Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires	2.1, 2.2 et 12.3
Instauration de systèmes alimentaires urbains durables	1.1, 2.1, 11.a, 12.1

Annexe d'information 2: Principales actions et activités en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires menées, dans la région, depuis la 36^e session de la Conférence régionale (bilan biennal)

Activité: 2022-2023	Description	Résultante / Résultats	Comblent les lacunes	Domaines dans lesquels accélérer le pas	Actions stratégiques (AS)
<p>«Un pays, un produit prioritaire»:</p> <p>Action mondiale pour le développement vert des produits agricoles spéciaux.</p>	<p>Sélection de produits agricoles spéciaux:</p> <p>Algérie (figues)</p> <p>Égypte (dattes)</p> <p>Iraq (dattes)</p> <p>Jordanie (dattes)</p> <p>Liban (pois chiches, fèves et lentilles)</p> <p>Maroc (caroube)</p> <p>Arabie saoudite (café)</p> <p>République arabe syrienne (olives)</p> <p>Tunisie (harissa)</p> <p>Yémen (café).</p>	<p>Des systèmes de production efficaces et résilients sont mis en place.</p> <p>La sécurité alimentaire et la nutrition sont améliorées.</p> <p>Amélioration de la qualité, de la productivité et de la diversité d'une sélection de produits agricoles spéciaux, accompagnée d'une réduction des pertes et du gaspillage agricoles et alimentaires et d'un accès au marché et un commerce équitables et efficaces.</p> <p>L'état de l'environnement est amélioré grâce à l'utilisation réduite de produits chimiques à usage agricole, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et au ralentissement de la dégradation des terres et de l'appauvrissement de la biodiversité.</p> <p>Les moyens d'existence des petits exploitants et des agriculteurs familiaux sont améliorés grâce à la création d'emplois décents et à des revenus accrus, ainsi qu'à une plus grande participation de groupes diversifiés sur les plans ethnique et social, des jeunes, des filles et des</p>	<p>Développer des «savoir-faire» pour aligner les programmes d'action nationaux sur l'objectif de transformation des systèmes agroalimentaires dans les pays participants à l'initiative «Un pays, un produit prioritaire».</p>	<p>Synergies entre les stratégies d'investissement adaptées et les plans d'action, partenariats public-privé et cohérence des politiques agroalimentaires nationales.</p> <p>Utilisation des connaissances à l'appui de la participation aux échanges commerciaux et aux chaînes de valeur mondiales.</p>	<p>AS1, AS2, AS3 et AS4</p>

Activité: 2022-2023	Description	Résultante / Résultats	Comblent les lacunes	Domaines dans lesquels accélérer le pas	Actions stratégiques (AS)
		femmes, à la promotion de cette initiative.			
Formation en ligne sur les chaînes de valeur alimentaires durables.	Former des spécialistes pour améliorer les chaînes de valeur des produits agricoles spéciaux	Plus d'une trentaine de personnes de la région et de spécialistes du développement des chaînes de valeur ont suivi la formation dispensée.	Recenser les contraintes et les leviers; définir des interventions concrètes et durables; et élaborer une stratégie d'amélioration de la chaîne de valeur dans le cadre d'un processus participatif au niveau des pays.	Utilisation des connaissances à l'appui de la participation aux échanges commerciaux et aux chaînes de valeur mondiales.	AS2 et AS4
Atelier de lancement sur le développement durable de la production de dattes en Égypte.	Faire valoir l'importance de la production de dattes dans le pays et les moyens permettant d'améliorer la filière.	Des fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et de la restauration des terres ainsi que du Ministère du commerce et de l'industrie de l'Égypte étaient présents.	Soutenir la protection durable contre les organismes nuisibles; favoriser l'utilisation de technologies durables génératrices de valeur ajoutée; et améliorer la visibilité et la réputation des dattes égyptiennes sur les marchés nationaux et mondiaux.	Utilisation des connaissances à l'appui de la facilitation du commerce; de la participation aux chaînes de valeur mondiales et de l'adaptation des technologies et des innovations.	AS2, AS3 et AS4
Atelier de lancement sur le renforcement de la filière des olives en République arabe syrienne.	Partager les résultats préliminaires de l'analyse de la filière des olives en République arabe syrienne; recueillir les observations et les contributions des parties prenantes, propres à éclairer d'autres analyses.	Les résultats de cet atelier seront vérifiés au moyen d'entretiens avec des interlocuteurs privilégiés et d'observations sur le terrain, dans les gouvernorats de Hama, Homs, Tartous, Lattaquié, Alep (zones accessibles), Idleb, Daraa ainsi que dans la région orientale du pays.	Améliorer la performance de la filière des olives, en particulier dans les zones de conflit.	Utilisation des connaissances à l'appui de la facilitation du commerce, de la participation aux chaînes de valeur mondiales et de l'adaptation des technologies et des innovations, dans les zones de conflit.	AS1, AS2, AS3 et AS4

Activité: 2022-2023	Description	Résultante / Résultats	Comblent les lacunes	Domaines dans lesquels accélérer le pas	Actions stratégiques (AS)
<p>Atelier technique régional sur le développement de chaînes de valeur agroalimentaires durables et résilientes dans les zones exposées ou en proie à des conflits.</p>	<p>Fournir de nouvelles directives concernant les défis particuliers auxquels sont confrontés les professionnels qui s'occupent du développement des filières dans les zones exposées ou en proie à des conflits.</p>	<p>Renforcement des connaissances relatives à la sélection, à l'analyse et à la conception de chaînes de valeur agroalimentaires adaptées aux spécificités des situations de conflit.</p> <p>Le public visé est composé de représentants du bureau de pays de la FAO et des ministères compétents de divers pays – Iraq, Liban, Libye, Mauritanie, Palestine, République arabe syrienne et Yémen –, y compris les représentants des organismes partenaires et des institutions financières internationales.</p>	<p>Renforcer la résilience des chaînes de valeur agroalimentaires grâce à des solutions axées sur les systèmes.</p> <p>Adopter une approche tenant compte du contexte, en matière de programmation.</p> <p>Assurer une programmation modulable grâce au cadre MEAL (suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage).</p>	<p>Utilisation des connaissances à l'appui du développement des chaînes de valeur dans les zones de conflit.</p>	<p>AS1 et AS2</p>
<p>Série de webinaires: Vers des systèmes agroalimentaires résilients face au climat dans la région arabe.</p>	<p>Donner un aperçu des résultats de la COP27 et de la Conférence de Bonn sur le climat (2023), quant aux progrès accomplis en matière d'agriculture, de systèmes agroalimentaires et de gestion de l'eau aux fins de l'adaptation.</p>	<p>Des participants de tous les horizons.</p>	<p>Actualisation des connaissances relatives au changement climatique et aux systèmes agroalimentaires résilients.</p>		<p>AS2</p>
<p>Forum sur les solutions numériques applicables à l'agriculture.</p>	<p>Aborder les questions essentielles et aider les membres à trouver, élaborer et pérenniser des solutions numériques applicables à l'agriculture grâce à l'élaboration de la stratégie nationale</p>	<p>Examiner et présenter des outils de transformation numérique à long terme pour les différents sous-secteurs agricoles, et étudier de nouvelles interventions possibles en matière d'agriculture, innovantes et tenant compte du climat.</p>	<p>Créer des partenariats multisectoriels et multipartites efficaces pour soutenir un écosystème numérique à l'échelle des pays dans l'ensemble de la région.</p> <p>Améliorer les compétences</p>	<p>Utilisation des connaissances à l'appui de solutions numériques applicables à l'agriculture.</p> <p>Investissement dans l'adaptation</p>	<p>AS2 et AS3</p>

Activité: 2022-2023	Description	Résultante / Résultats	Comblent les lacunes	Domaines dans lesquels accélérer le pas	Actions stratégiques (AS)
	d'agriculture numérique.	<p>Se pencher sur les modalités à mettre en place pour soutenir et attirer les investissements en faveur de l'agriculture numérique dans la région et créer un entrepreneuriat agricole rural pour promouvoir les innovations auprès des communautés rurales.</p> <p>Présenter des solutions ayant donné de bons résultats et tirer des enseignements de la conception et du développement de services et solutions numériques appliqués à l'agriculture.</p>	numériques; réduire la fracture numérique entre les femmes et les hommes; réduire le coût de l'accès aux services d'information.	des technologies et des innovations dans le secteur agricole.	
Formation en ligne sur le commerce et la sécurité alimentaire (en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche [UNITAR]).	Un cours de formation conjoint adapté, tenu en ligne à l'intention des représentants de gouvernements et des organismes concernés, qui interviennent directement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de sécurité alimentaire et des programmes agricoles, dans les pays arabophones.	Renforcer les capacités dans les pays arabes; définir et mettre en œuvre des politiques commerciales fondées sur des données factuelles; élaborer et négocier des accords commerciaux tout en tenant compte des besoins des pays cibles en matière de sécurité alimentaire, de croissance économique et de transformations structurelles.	Satisfaire le besoin croissant de spécialistes dotés de compétences commerciales, chargés de soutenir les plans de développement du commerce dans la région.	<p>Accroître le nombre de participants issus d'organismes gouvernementaux dans l'ensemble de la région.</p> <p>Utilisation des connaissances à l'appui de la dynamique des échanges, de la facilitation du commerce et des négociations commerciales, en particulier dans le contexte d'une harmonisation des échanges dans la région.</p> <p>Investissement dans la facilitation et l'harmonisation des échanges pour les produits agricoles issus de la région.</p>	AS1, AS2, AS3 et AS4
Atelier sur le thème «Vers des interventions de nature à transformer les relations entre	Sensibiliser les participants et renforcer leurs capacités à concevoir et mettre en œuvre	Quarante-cinq participants, de tous les pays de la région, ont	Diffusion de connaissances sur les approches et méthodologies porteuses de transformation en	Synergies entre les interventions de nature à transformer les relations entre les femmes et les	AS1, AS2 et AS4

Activité: 2022-2023	Description	Résultante / Résultats	Comblent les lacunes	Domaines dans lesquels accélérer le pas	Actions stratégiques (AS)
les femmes et les hommes dans l'agriculture et le secteur rural dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord» (en collaboration avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail [CIF-OIT]).	des interventions tenant compte des questions de genre et propres à transformer les relations entre les femmes et les hommes dans les domaines d'activité prioritaires de la FAO dans la région.	confirmé leur présence.	matière de genre et leur application dans les domaines techniques du développement de la chaîne de valeur agroalimentaire, de la gestion des ressources naturelles et de l'adaptation aux effets du changement climatique.	hommes et les plans et stratégies nationaux en matière de politique agroalimentaire.	
Atelier sur le thème «Exploiter le potentiel de développement d'un secteur agroalimentaire durable, inclusif et concurrentiel dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord».	Offrir aux spécialistes d'entités gouvernementales et aux acteurs non étatiques de l'ensemble de la région, l'occasion de faire part de leurs perspectives, de leurs points de vue et de leurs priorités.	Des participants de tous les horizons.		Utilisation des connaissances à l'appui des échanges commerciaux, du développement de l'entrepreneuriat agricole et de la participation aux chaînes de valeur.	AS2 et AS4
Webinaire sur l'élargissement de l'assurance sociale aux travailleurs agricoles dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (en collaboration avec l'OIT et le Centre international de politiques pour une croissance inclusive).	Dans le cadre d'un projet de recherche conjoint visant à générer et partager des connaissances concernant l'élargissement des régimes d'assurance sociale aux travailleurs agricoles dans la région.	Des participants de tous les horizons.	Identifier des dispositifs et mécanismes permettant de surmonter les contraintes d'ordre financier et administratif.	Synergies entre les organismes gouvernementaux, le secteur privé et les institutions financières.	AS2 et AS4
Webinaire sur l'évaluation et la surveillance des pertes alimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord: des données pour accélérer les progrès en vue de la réalisation	Élargir la base de connaissances et améliorer la capacité des pays de la région de produire des données statistiques sur les pertes et le gaspillage alimentaires au niveau national.	Les participants visés sont principalement les décideurs, les professionnels et les parties prenantes de l'ensemble du système agroalimentaire, dans la région.	Améliorer la qualité et la fiabilité des données sur les pertes et le gaspillage alimentaires dans la région.	Harmonisation des données sur les pertes et le gaspillage alimentaires aux niveaux régional et national.	AS2, AS3 et AS4

Activité: 2022-2023	Description	Résultante / Résultats	Comblent les lacunes	Domaines dans lesquels accélérer le pas	Actions stratégiques (AS)
de la cible 3.1 de l'ODD 12.					
Formation régionale de la FAO sur la facilitation du commerce en faveur de la sécurité alimentaire.	Faciliter les activités d'apprentissage concernant la dynamique des échanges, la facilitation du commerce, les priorités des chaînes de valeur et les stratégies de mise en œuvre.	Les participants visés sont principalement les décideurs, les professionnels et les parties prenantes de l'ensemble du système agroalimentaire, dans la région.	Répondre à la demande croissante de spécialistes dotés de compétences commerciales, chargés de soutenir les plans de développement du commerce dans la région.	<p>Accroître le nombre de participants issus d'organismes gouvernementaux dans l'ensemble de la région.</p> <p>Utilisation des connaissances à l'appui de la dynamique des échanges, de la facilitation du commerce et de la participation aux chaînes de valeur mondiales, en particulier au regard des normes en matière de sécurité sanitaire des aliments.</p> <p>Investissement dans la facilitation et l'harmonisation des échanges pour les produits agricoles issus de la région.</p>	AS2, AS3 et AS4